BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE | 74 | 02

FÉVRIER 2019

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

35 **Mehdi MEGUELATI**
Essai de représentation schématique des liaisons de coins

42 **Olivier MICHEL**
La médaille de la reconstruction de Rennes après l'incendie de 1720

47 **François JOYAUX**
La Collection Fontanier de monnaies chinoises du Vatican

SOCIÉTÉ

53 Compte rendu de la séance du 02 février 2019

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 02 MARS 2019 - 13h30 - Salle Benjamin - INHA (Assemblée Générale)
SAMEDI 06 AVRIL 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF (Séance des doctorants)
SAMEDI 04 MAI 2019 - 14h00 - Quadrilatère Richelieu - BnF

ÉTUDES ET TRAVAUX

Mehdi MEGUELATI*

Essai de représentation schématique des liaisons de coins

Un historique d'études de liaisons de coins a été dressé par François de Callataÿ[1]. Si à l'origine, l'objectif était d'attribuer une monnaie à un atelier, aujourd'hui, l'inventaire des liaisons de coins permet aussi d'estimer le volume d'une production monétaire. Cet essai se propose d'améliorer la représentation de ces liaisons afin d'en extraire des informations relatives aux techniques de frappes. Ceci pourrait avoir des conséquences sur les estimations du volume de production monétaire.

Vers une uniformisation des schémas de liaisons de coins : principe de reproductibilité

En sciences, la comparaison de résultats exigence de suivre un protocole reproductible, de sorte que toute variation observée soit intrinsèque à l'objet de l'étude. En d'autres termes, la méthode utilisée doit être conforme à des critères établis pour garantir au mieux l'indépendance entre le scientifique et ses résultats. C'est dans ce soucis de reproductibilité que les critères seront définis. Bien souvent le choix d'une représentation schématique répond à des critères spécifiques selon l'auteur. Ceci a pour conséquence, l'existence d'une multitude de représentations. L'auteur visant à représenter un schéma de liaisons de coins, devrait toujours se poser la question de savoir comment il sera utilisé et à quelles fins.

Quelques propositions

Une représentation différente des deux types de coins a été proposée[2], avec une forme approchant un carré pour représenter le coin de revers. Il serait peut-être plus aisé, ne serait-ce qu'informatiquement, d'utiliser deux couleurs (noir et blanc) pour différencier ces deux types de coins. Les liaisons seraient représentées par un unique trait d'épaisseur fixe, afin d'éviter de penser qu'il représente plusieurs monnaies identiquement liées[3]. Pour résumer, un schéma de liaisons de coins devrait respecter les quatre critères suivants :

- un cercle plein noir, de taille fixe, pour représenter un coin de droit ;
- un cercle évidé[4], de la même taille que le droit, pour le coin de revers ;
- un trait plein, de taille fixe, pour représenter une liaison de coin ;
- un trait pointillé, de la même taille que le trait plein, pour représenter une liaison entrecoupée par projection planaire.

* mehdi.meguelati@gmail.com

1. De Callataÿ 2003.
2. Bracey 2012.
3. Woytek, Blet-Lemarquand 2017. Le nombre de monnaies identiquement liées devrait figurer dans un tableau reprenant les coins liés.
4. L'identification du coin devrait figurer à l'intérieur du cercle.

Figure 1 - Illustration d'une liaison entre deux coins (droit / revers).

La question du choix d'une direction ou d'un alignement[5] particulier, pour la disposition des coins, est ouverte car elle dépend grandement de contraintes liées au nombre de monnaies étudiées. La suite de cet essai aborde un problème résolu de la théorie des graphes, lié aux intersections.

Proposition d'une nouvelle représentation de ces schémas : position du problème

Certain schéma de liaisons de coins ont des chaînes avec un nombre important d'intersections, ce qui peut gêner leur lisibilité[6]. Le problème a été formalisé, en 1930, par la théorie des graphes[7]. Cette notion a été introduite en numismatique par un statisticien en 1990[8], puis reprise en 2012[9].

Typologie des chaînes de schémas de liaisons de coins

Parmi les schémas de liaisons de coins, plusieurs types de chaînes sont présentent dont voici une proposition de classement :
- chaîne courte à moins de quatre coins liés[10] ;
- chaîne longue à plus de quatre coins liés.

Les études des liaisons de coins des monnayages rencontrés, pour la rédaction de cet essai, révèlent souvent la présence de ces deux types de chaînes. La plupart des chaînes sont quelconques, suivant la théorie des graphes et elles présentent parfois des cycles qui seront étudiés. La notion de dimension, relative à la planéité des graphes, sera traitée et une nouvelle représentation sera proposée pour la chaîne longue à trois dimensions, semblables aux graphes non planaires.

Chaîne courte - Chaîne longue : étude de cas

Les chaînes courtes se retrouvent pour des monnayages d'or, tel que celui des *solidii* byzantins[11]. Elles se retrouvent aussi pour des monnayages d'argent, tel que celui de Naxos[12]. Pour la plupart de ces études, les schémas sont lisibles mais il arrive

5. Pour un petit nombre de monnaies étudiées une direction ou un alignement fixe peut améliorer la lisibilité d'un schéma mais pour un nombre élevé de monnaies, il devient compliquer d'imposer une direction ou un alignement.
6. Hollard 1989.
7. Kuratowski 1930.
8. Esty 1990.
9. Bracey 2012.
10. Ce nombre quatre représente le nombre de coins minimum à partir duquel il peut y avoir strictement une intersection. Toute chaîne sans intersection est définie comme courte.
11. Bijovsky 2002.
12. Nicolet-Pierre 1999.

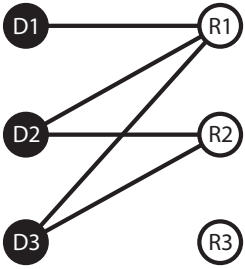

Figure 2 - Illustration d'une intersection (D2-R2/D3-R1).

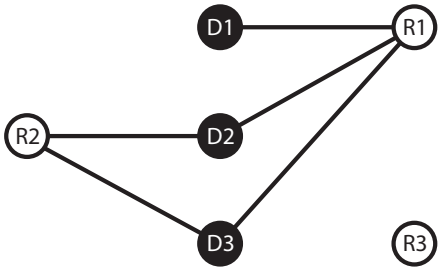

Figure 3 - Illustration du même schéma sans intersection.

Figure 4 - Dessin d'un *aureus* d'Octave C. 2

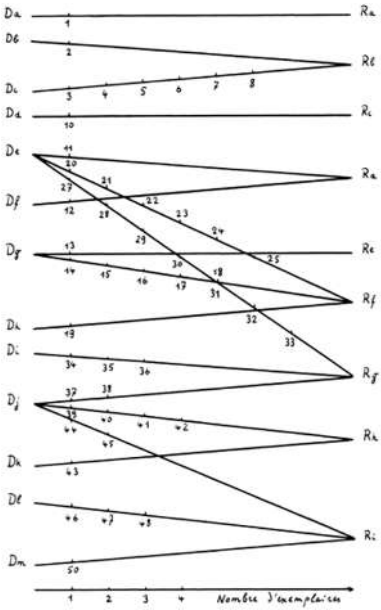

Figure 5 - Schéma de liaisons de coins avec intersections.

parfois qu'ils présentent des intersections. La direction verticale de certain schéma est liée au choix d'inclure les titulatures ou le numéro de catalogue sur le schéma. La disposition de haut en bas, des types de légendes, est d'ordre chronologique ou croissant. Pour ces schémas, il est simple d'éviter les intersections et les quatre critères définis précédemment amélioreraient leur lisibilité.

La figure 2, illustre une chaîne longue avec une intersection et la figure 3, représente la même chaîne sans intersection. Pour cet exemple, le gain en clarté est somme toute négligeable, néanmoins l'apparition d'un cycle, entre les coins D2, R2, D3 et R3, invite à se poser quelques questions qui seront interprétées par la suite.

Cette démarche est appliquée à un monnayage au nom d'Octave[13], futur Auguste, illustré en figure 4. Les nombreuses intersections restreignent la lisibilité du schéma de la figure 5.

Il apparaît une lecture plus aisée sur le schéma de la figure 6. Le graphe obtenu est planaire dans la théorie des graphes. Ce type de chaîne est des plus classiques[14]. La même démarche a été utilisée pour l'étude d'un monnayage grec d'Hermioné[15] visible en figure 7.

Dans l'exemple de la figure 8, la représentation planaire du schéma est impossible sans intersection. La figure 9 est une vue en trois dimensions, équivalente à un graphe non planaire, minimisant le nombre de liaisons entrecoupées par projection dans un plan. Les coins de droits sont placés à quatre sommets d'un octaèdre. Les coins de revers b et f peuvent être placés aux deux sommets restants. Un coin de revers c est lié à trois droits, donc il est probable qu'il existe un exemplaire liant ce coin c, au quatrième coin de droit.

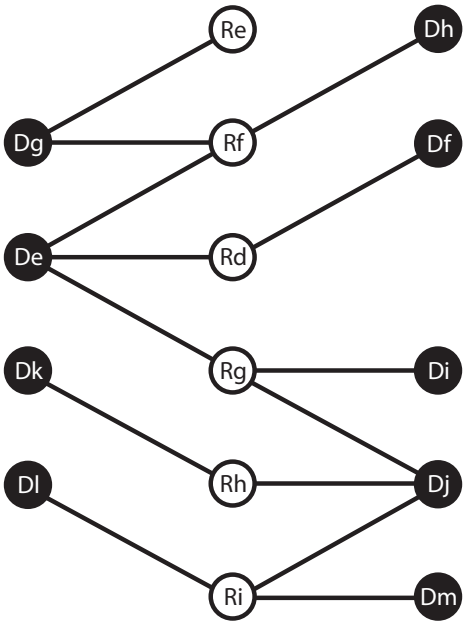

Figure 6 - Schéma de liaisons de coins d'*aureii* d'Octave émis pour son premier consulat sans intersection.

Figure 7 - Dessin d'une triobole d'Hermioné *BMC* 1.

13. Giard 1971.
14. Mørkholm 1991, ch. 2.
15. Grandjean 1990.

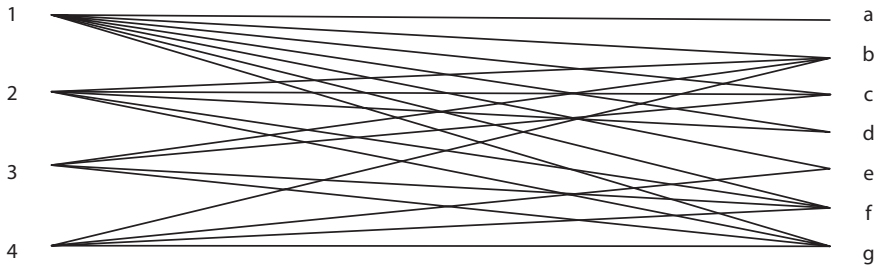

Figure 8 - Schéma des liaisons de coins
des trioboles d'Hermioné avec intersections.

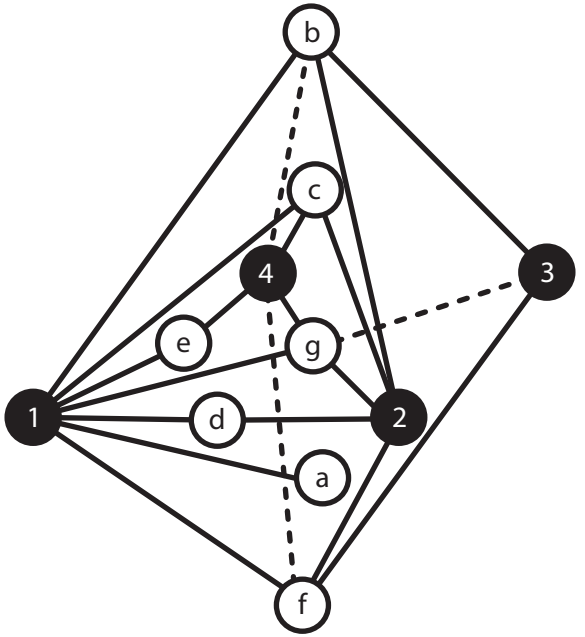

Figure 9 - Schéma de liaisons de coins à trois dimensions
(longueurs de liaisons non significatives).

Interprétations : vers une différenciation des techniques de frappes

Une chaîne courte *stricto-sensu* résulte du caractère partiel d'un inventaire et elle peut devenir une chaîne longue, au gré de découvertes futures. Dans la suite, deux particularités des chaînes longues feront l'objet d'interprétations, à savoir le cycle et la dimension.

Cycle - dimension : deux caractéristiques fondamentales

Les chaînes longues, à deux dimensions, ressemblent à des graphes quelconques de la théorie des graphes. Elles révèlent des portions linéaires et certains nœuds délimitent des cycles. La taille d'un cycle semble dépendre du nombre de coins dont une chaîne est composée. Les chaînes observées auraient un plus grand nombre de cycles à quatre nœuds, si un coin de revers avait été simultanément utilisé avec deux coins de droit[16]. Leur présence est peut être liée à des interruptions de frappes. Les coins utilisés suivant une combinaison droit / revers, puis rangés après une interruption, ont peut-être été réutilisés, pour une seconde série, avec une combinaison différente. La taille d'un cycle dépend peut-être de la durée d'interruption. Cette interprétation corrobore une idée au sujet de la durée des émissions de statères[17] et fera l'objet d'une future publication.

La dimension d'une chaîne soulève la question du procédé de frappe utilisé. Les coins de revers ont pu être utilisés selon deux cadences distinctes :
- frappe successive D1/R1 ; D1/R1 ; etc. ;
- frappe successive D1/R1 ; D2/R1 ; etc.

Les chaînes obtenues par ces deux procédés sont représentées sur les figures 10 et 11. Pour le premier cas, les monnaies sont liées suivant une chaîne longue à deux dimensions[18] tandis qu'elle a trois dimensions pour la seconde cadence[19]. Pour tenter d'introduire un aspect quantitatif à l'essai, un pourcentage de tenue du coin de revers, par rapport à l'avers, a été choisi. Pour des raisons physiques, il est admis que le coin immobile a une meilleure tenue de frappe. Dans ces conditions, supposons une tenue du coin de revers égale à 60 %[20]. Autrement dit, le changement du premier coin de revers surviendrait avant celui du premier coin de droit et ainsi de suite. Cette projection a été menée pour les deux procédés décrits précédemment et les résultats sont rassemblés dans les tableaux des figures 10 et 11.

En considérant une combinaison droit / revers comme un type de monnaie, la première méthode de frappe en produit sept et la seconde en produit quinze. Si dans l'absolu, les deux méthodes produisent la même quantité de monnaies, celles issues de la première méthode devraient être inventoriées en plus grand nombre. Pour l'exemple des trioboles d'Hermioné, au moins 28 types[21] sont supposés avoir été produits or dix-neuf sont inventoriés, ce qui suggère au moins neuf types potentiellement découvrables. Ces neuf types partagent tous un coin d'avers ou de revers connu.

16. Esty 1990.
17. Aubin, Nieto-Pelletier 2010.
18. Ce type de chaîne ressemble à une portion de celle obtenue à la figure 6.
19. Cette représentation en trois dimensions minimise le nombre de liaisons en pointillées, qui seraient entrecoupées par projection planaire.
20. Le choix du pourcentage est motivé par l'obtention d'une chaîne longue complète, la plus réduite, avec huit coins.
21. Ce nombre est obtenu en considérant un tableau à sept lignes et quatre colonnes, équivalent à une matrice de dimension 7 par 4 dans la théorie des matrices.

Il faudra y ajouter trois autres types si un nouveau coin de revers est retrouvé, ou deux autres si un nouveau droit est retrouvé. Par extrapolation[22] aux types de coins manquants, au moins six coins de droit et dix de revers furent originellement gravés.

	D1	D2	D3
R1	60 %	0 %	0 %
R2	40 %	20 %	0 %
R3	0 %	60 %	0 %
R4	0 %	20 %	40 %
R5	0 %	0 %	60 %

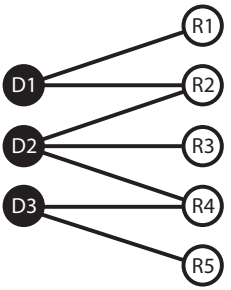

Figure 10 - Schéma de liaisons de coins à deux dimensions (graphe planaire).

	D1	D2	D3
R1	20 %	20 %	20 %
R2	20 %	20 %	20 %
R3	20 %	20 %	20 %
R4	20 %	20 %	20 %
R5	20 %	20 %	20 %

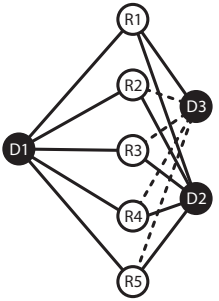

Figure 11- Schéma de liaisons de coins à trois dimensions (graphe non planaire).

Conclusion

Une représentation uniformisée des schémas de liaisons de coins aiderait à une meilleure compréhension des procédés de frappe utilisés. Toute étude de liaisons de coins devrait, si possible, indiquer la dimension de sa chaîne. La caractérisation des cycles est un champs d'étude qui mériterait des recherches. La théorie des matrices, abordée de façon succincte à la fin de cet essai, semble revêtir un intérêt pour estimer le nombre originel de coins gravés.

22. L'extrapolation se base sur les neuf monnaies non retrouvées, qui représentent au moins 30 % du nombre total de monnaies produites compte-tenu des dimensions. Le même pourcentage est appliqué aux coins droits / revers.

Bibliographie

Aubin *et al.* 2009-2010 : G. Aubin, J.-N. Barrandon, Cl. Lambert, Le dépôt monétaire des Sablons, Le Mans (Sarthe) : 152 statères gaulois en or allié, *TM XXIV*, 2009-2010, p. 1.

Aubin, Nieto-Pelletier 2010 : G. Aubin, S. Nieto-Pelletier, Liaisons de coins et or gaulois, *RN*, 2010, p. 51-70.

Bijovsky 2002 : G. Bijovsky, A Hoard of Byzantine solidi from Bet She'an in the Umayyad Period, *RN*, 2002, p. 161-227.

Bracey 2012 : R. Bracey, On the Graphical Interpretation of Herod's Year 3 Coins, *Judaea and rome in coins 65 BCE - 135 CE,* 2012, p. 65-83.

De Callataÿ 2003 : Fr. De Callataÿ, *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, Wetteren, 2003.

Esty 1990 : W. W. Esty, The Theory of Linkage, *NC*, 1990, p. 205-223.

Giard 1971 : J.-B. Giard, Les monnaies du premier consulat d'Octave, *RN*, 1971, p. 90.

Grandjean 1990 : C. Grandjean, Le monnayage d'argent et de bronze d'Hermioné, Argolide, *RN*, 1990, p. 28-55.

Hollard 1989 : D. Hollard, La division du travail de l'atelier II sous Postume : Le problème des graveurs, *TM*, XI, 1989, p. 35.

Kuratowski 1930 : K. Kuratowski, Sur le problème des courbes gauche en topologie, *Fundamenta Mathematicae*, 1930, p. 271-283.

Mørkholm 1991 : O. Mørkholm, *Early Hellenistic Coinage from the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (336-186 BC)*, Cambridge, 1991.

Nicolet-Pierre 1999 : H. Nicolet-Pierre, Les cratérophores de Naxos (Cyclades) : émissions monétaires d'argent à l'époque hellénistique, *RN*, 1999, p. 95-119.

Woytek, Blet-Lemarquand 2017 : B. Woytek, M. Blet-Lemarquand, The C.L. CAESARES denarii RIC I2 Augustus 208: A pseudo-Augustan unsigned restoration issue. Corpus, die study, metallurgical analyses, *RN*, 2017, p. 183-248.

Olivier MICHEL*

La médaille de la reconstruction de Rennes après l'incendie de 1720

La ville de Rennes fut la victime d'un gigantesque incendie en décembre 1720, qui dura quatre jours et ne fut maîtrisé que grâce à la décision de l'intendant Feydeau de faire raser les maisons proches des ponts et l'arrivée de la pluie. Mille maisons furent détruites sur dix hectares de la ville haute, soit 40 % de sa superficie.

Le début de la reconstruction en 1723 fit l'objet d'une médaille de Duvivier (figure 1), illustrant la ville de Rennes aux pieds de Louis XV sur un fond de bâtiment en flammes. La légende du revers porte : RESTAURATORI SUO. En exergue : URBS RHEDONUM | E CINERIS RENASCENS | M • DCC • XXIII en trois lignes.

Dix ans après l'incendie, un arrêt du Conseil du roi valide les plans de Gabriel pour la construction d'un ensemble comportant l'hôtel de ville, le Présidial et la tour de l'horloge avec les 300 000 livres votées par le Parlement de Bretagne. La ville décide alors de faire frapper une médaille gravée par Duvivier pour marquer cet évènement.

* Membre correspondant, doctorant, CRBC (EA 4451/UMS 3554), Université de Bretagne Occidentale, Brest ; numisren@yahoo.fr

Figure 1 - Bronze, 29,9 g, 41 mm.

Les archives municipales de Rennes[1] nous donnent les détails des démarches effectuées dans ce but. Après avoir obtenu l'assentiment du Comte de Toulouse, Gouverneur de Bretagne et du cardinal Fleury, Premier ministre, la ville s'adresse à la Monnaie de Paris et à Duvuvier. Les exigences rennaises s'avèrent inhabituelles. En effet, dans un mémoire non daté signé par M. de Cotte, Directeur de la Monnaie de Paris, celui-ci émet de nombreuses réserves :

- il n'est pas d'usage de faire des médailles aussi grandes, de 36 lignes (81 mm) ;
- les plus grandes jusqu'ici frappées l'ont été pour le couronnement du roi et la naissance du dauphin : 32 lignes (72 mm). Celles qui ont été émises pour les fondations du pont de Compiègne ne font que 26 lignes (59 mm) ;
- de plus, il semble techniquement difficile de réaliser de telles médailles ;
- accessoirement, les prix s'élèveraient à 1400 # pour un exemplaire en or (1 marc 6 onces), 90 # pour l'argent (1 marc 2 onces) et 18 # pour le bronze ;
- pour des modules plus petits, si 32 lignes 1000 # en or, 72 # en argent et 12 # en bronze; Si 26 lignes, 500 # en or, 36 # en argent et 6 # en bronze ;
- de toutes façons, il faut faire vite. En cas de gravure de coin, le délai est d'un an.

Duvivier, dans un autre mémoire non signé mais qui fait référence aux médailles faites par lui pour le couronnement du roi et la naissance du dauphin[2], confirme les réserves de la Monnaie :

- pas 36 lignes ;
- ceci n'a jamais été fait, même pour le couronnement du roi et la naissance du dauphin : 32 lignes. La médaille de la statue équestre de Bordeaux : 26 lignes ;
- possible de faire 32 lignes si nécessaire.

Par contre, il s'élève contre les affirmations de Cotte : Le précédent mémoire « *n'est pas au fait des usages et ne me regarde point* » et « *la gravure des coins c'est uniquement ce qui me regarde* » et indique ses conditions : 3500 # pour graver des coins de 32 lignes 3500 # pour 32 lignes, 3000 # pour 26 lignes, regravure éventuelle comprise, livraison février 1733.

1. Archives municipales de Rennes, Série DD 47.
2. Nocq 1911.

Une fois le principe de la frappe de médailles adopté restent des considérations pratiques. Combien faire frapper de médailles, où les faire réaliser ? En ce qui concerne le nombre, « *Et à l'exception de celle du Roy qui doit estre indispensablement en or, il semble qu'il suffiroit d'en frapper une certaine quantité pour envoyer à la cour et aux personnes de considération de la province* » (figure 2). Le 25 juin1733, le roi approuve la frappe d'une en or, vingt en argent et cent en bronze[3].

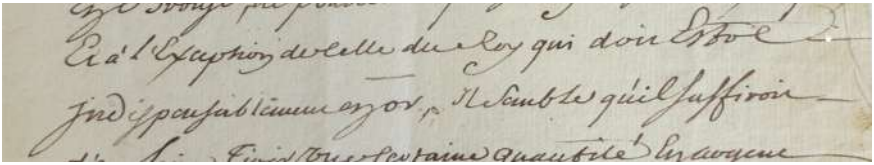

Figure 2 - Lettre du 1er juillet 1732 signée Delatour à Rallier, maire (détail).

La frappe de médailles, une fois les coins gravés, peut-elle se faire à Rennes ? Cette hypothèse a été envisagée[4] : « *Je crois qu'on peut la faire frapper à Rennes, soit par le graveur de la Monnoye s'il est habile, ou par quelque autre qui en soit capable, Vous pouvez voir sur cela M. de Boishamon*[5] ». Toutefois, sur le mémoire final non signé établi pour le règlement de médailles, M. de Latour, Intendant de Bretagne, indique à M. Rallier du Baty, Maire de Rennes, « *il faudra faire venir les médailles à Rennes* », indiquant une frappe à Paris.

Lors de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville le 12 avril 1734, le Comte de Toulouse, Gouverneur de Bretagne, assiste à la cérémonie et désigne le comte de Volvire pour poser cette pierre en son nom. La médaille sera placée dans trois boîtes en plomb qui seront scellées dans des pierres creuses à différents endroits des fondations de l'hôtel de ville[6]. À la fin de la cérémonie, le Comte de Toulouse reçoit sa médaille et accepte de transmettre celle en or au roi « *mais je ne veux point me mesler du surplus* ».

Les médailles seront attribuées aux principaux personnages de la cour et de la province. Outre celle en or qui va au roi, et qui figure encore au Cabinet des Médailles, les médailles en argent sont attribuées ainsi, respectivement (figure 3).

Comte de Toulouse : Gouverneur de Bretagne ; Maréchal d'Estrées : Lieutenant général de Bretagne ; Comte de Chateaurenault : Lieutenant général de Haute Bretagne ; Cardinal Fleury : Premier ministre ; Chancelier d'Aguesseau ; d'Argenson : garde des sceaux ; Dodun, Contrôleur général ; Comte de Saint Florentin : Secrétaire d'État à la religion prétendue réformée ; Pelletier de la Houssaye : Intendant des Finances ; Intendant de Bretagne : J.-B. des Gallois de la Tour ; Premier président du Parlement : Pierre de Brilhac ; Évêque de Rennes : Mgr de Guérapin de Vauréal ; Duc de la Trémoille : Président-né des États de Bretagne ; Prince de Léon : Duc de Rohan ;

3. Lettre signée Chébron.
4. Lettre du 30 mai 1732.
5. Directeur de la Monnaie de Rennes de 1710 à 1735.
6. Archives municipales de Rennes, Série BB 619.

Figure 3 - Liste établie par M. Rallier du Baty, Maire de Rennes.

Comte de Volvire : Lieutenant Général (militaire) de Haute Bretagne ; Marquis de Pezé : Gouverneur de Rennes ; Marquis de Montaterre : Lieutenant du roi ; Laloë : secrétaire particulier du Comte de Toulouse.

Cette liste donne une indication sur les personnages importants de la cour, à savoir bien sûr le Premier ministre, le chancelier, pourtant en disgrâce puisque pourvu d'un garde des sceaux, le contrôleur général et l'intendant. Plus surprenante est la présence dans cette liste du secrétaire d'état à la religion prétendue réformée, témoignant de la persistance des mesures de restrictions contre les protestants, même vingt ans après la mort de Louis XIV. Il est à noter que le maire de Rennes ne s'est pas attribué une médaille d'argent, ne figurant pas dans la liste des « personnes de considération de la province ».

Figure 4 - Argent, 119 g, 59 mm (échelle : 2/3).

La médaille de la reconstruction

Contrairement à ce qui avait été initialement envisagé, les Rennais ont fait appel à un autre graveur que Duvivier. Malgré toutes les démarches effectuées avec ce dernier, c'est en effet Joseph-Charles Roëttiers (1691-1779) qui signe la médaille.

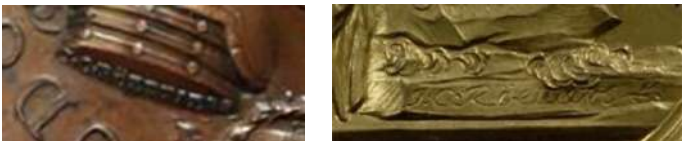

Figure 5 - Signatures du graveur Joseph Charles Roëttiers (droit : Bronze, 92 g, 59 mm - cliché de l'auteur ; revers : Or ; cliché : Gallica BnF).

L'explication de ce changement de graveur s'avère certainement très prosaïque, à savoir le coût de réalisation des médailles. En effet, le prix total payé à la Monnaie de Paris s'éleva à 3 832 livres 16 sols, alors que le prix de la simple gravure des coins par Duvivier aurait été de 3 000 livres pour une médaille de 26 lignes de diamètre !

Conclusion

La décision d'émettre une médaille n'était pas prise à la légère et requérait l'accord des plus hautes autorités de la province et de l'État, le roi lui-même approuvant le nombre d'exemplaires frappés. Il est par ailleurs vraisemblable que la légende était soumise à l'accord de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les demandes des Rennais s'avérèrent démesurées, voulant faire frapper une médaille d'un module jusqu'ici jamais atteint. Toutefois, plusieurs éléments les ont conduit à revenir sur leurs prétentions et faire preuve de raison. Outre le fait que la réalisation technique semblait délicate, il n'était pas concevable de faire plus que le roi. Par ailleurs, ils n'avaient pas les moyens de leurs ambitions et se sont finalement adressés à un graveur meilleur marché que Duvivier en commandant le plus petit module de 26 lignes.

Bibliographie

NOCQ 1911 : H. NOCQ, *Les Duvivier*, Paris, 1911.

TURCKHEIM-PEY 1999 : S. de TURCKHEIM-PEY, Petite histoire métallique de Rennes du XVe au XVIIIe siècle, *BSFN*, juin 1999, p. 118-124.

TURCKHEIM-PEY, SALAÜN 1999 : S. de TURCKHEIM-PEY, G. SALAÜN, Des médailles rennaises sous Louis XV, 1723-1732-1744, *Annales, SBNH*, 1999, p.60-62.

François JOYAUX*

La Collection Fontanier de monnaies chinoises du Vatican[1]

Le Médaillier de la Bibliothèque vaticane nous ayant invité à étudier ses monnaies d'Extrême-Orient, nous avons rendu compte de deux collections qui s'y trouvent, dans l'article suivant : « Due collezioni di monete cinesi offerte in dono ai Papi Pio IX e Leone XIII (1869-1899) », *Historia Mundi*, Vatican, février 2017, p. 70-94. L'une de ces deux collections avait été offerte par Fontanier au Pape Pie IX en 1869, puis déposée à la Bibliothèque vaticane. Or la Bibliothèque impériale de France, quelques mois plus tôt, en octobre 1868, avait acquis de Fontanier une collection de monnaies chinoises, laquelle, aujourd'hui encore, constitue l'essentiel de la collection chinoise de la BnF. L'article cité ci-dessus étant en langue italienne, il nous a paru opportun de revenir sur le sujet de façon à ce qu'il en subsiste une trace en langue française dans les publications de la SFN. De plus, il était intéressant de creuser la relation qui pouvait exister, ou non, entre la collection achetée par la Bibliothèque impériale et celle qui fut offerte au pape Pie IX.

Le nom de Fontanier est bien connu des spécialistes français des monnaies chinoises puisque c'est celui du numismate qui constitua la première collection importante acquise par la Bibliothèque impériale. En effet, en octobre 1868, le Cabinet des monnaies et médailles achetait une collection ainsi décrite : « Collection de monnaies chinoises composée de 1449 pièces, depuis l'invention de la monnaie en Chine, au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, jusqu'à nos jours. Un catalogue de cette collection a été rédigé par M. Fontanier et sera conservé dans la Bibliothèque du Dépt. des Médailles et Antiques »[2]. Ces 1449 monnaies et amulettes constituèrent dès lors le principal noyau de la collection numismatique chinoise de la Bibliothèque nationale. Ce qu'Henri Fontanier avait appelé *Catalogue des monnaies chinoises du Cabinet de France*, était en fait, pour la majeure partie, celui des monnaies et amulettes qu'il allait céder quelques mois plus tard à la Bibliothèque impériale.

Henri Fontanier était né à Paris, en 1830. Son père, Victor Fontanier (1796-1857), fut consul à Singapour en 1846 et à Civita Vecchia, en 1856-1857. En 1855, son fils avait été nommé élève-interprète en Chine. En 1860, ses études de chinois valurent à Henri Fontanier d'être chargé des fonctions d'interprète de la Commission franco-anglaise à Canton. Puis, en 1863, il devint premier interprète de la légation de France à Pékin. Enfin, au début de l'année 1869, il fut promu consul de France à Tientsin.

C'est entre 1855, lorsqu'il fut élève-interprète en Chine, et 1867, qu'Henri Fontanier s'intéressa à la numismatique chinoise et constitua une importante collection de monnaies et amulettes de Chine et autres pays d'Extrême-Orient. Lorsqu'il la céda à la Bibliothèque impériale, en octobre1868, il s'apprêtait à regagner un nouveau poste,

* Société de Numismatique Asiatique ; numis.asia@orange.fr

1. Certains développements ci-après sont repris de notre article en italien. Nous remercions M. Giancarlo Alteri, directeur, et Mme Eleonora Giampiccolo, responsable du Médaillier de la Bibliothèque vaticane, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.
2. THIERRY 1997, p. 14. Fr. Thierry indique que cette collection fut achetée en octobre 1868 pour 7000 francs, payés par fractions entre la fin de 1867 et janvier 1869 sur les crédits de la Bibliothèque, tout en faisant référence dans *Amulettes chinoises*, p. 7, « au don [à la Bibliothèque impériale] de la collection Henri Fontanier par l'empereur Napoléon III », en 1867.

Figure 1 - Monnaie *Xian Feng tongbao* de la collection Fontanier du Vatican (Peut-être une « monnaie-mère » ?).

Figure 2 - Coffret contenant la collection vaticane.

à Tientsin. Et c'est seulement dix mois plus tard, qu'en août 1869, Henri Fontanier, tout nouveau consul à Tientsin, offrit au pape Pie IX une seconde collection de monnaies chinoises.

Une collection supposée exhaustive

Il ne saurait être question, dans cette courte présentation, de détailler le contenu de cette collection offerte à Pie IX. Disons seulement qu'elle compte, au total, 477 monnaies et amulettes, toutes périodes confondues. Leur classement est plutôt chronologique, mais de nombreuses monnaies, probablement déplacées au cours du temps, ne se trouvent pas à leur place chronologique normale ; à la suite des monnaies, sont placées les amulettes. Ce classement rappelle évidemment celui du *Catalogue des monnaies chinoises du Cabinet de France* rédigé par Fontanier, dans lequel un premier chapitre regroupait les monnaies et un second chapitre, intitulé « Médailles », regroupait les amulettes.

La collection s'ouvre tout naturellement sur les monnaies de la période pré-impériale, à savoir les monnaies-couteaux et les monnaies-bêches, ainsi que les monnaies rondes de la période des Royaumes combattants, c'est-à-dire des monnaies comprises entre les VIIe et IIIe siècles av. J.-C. Cela représente plus d'une cinquantaine de monnaies. Puis suivent les monnaies de la période impériale, des Han (206 av. J.-C.-220 apr. J.-C.) jusqu'à la dernière dynastie, les Qing (depuis 1644). La collection s'interrompt sur une monnaie *Tong Zhi zhongbao*, « monnaie lourde de Tong Zhi », du début du règne de l'empereur Mu Zong, donc postérieure à 1862 et forcément antérieure à 1869, c'est-à-dire la période même du don. Toutes les grandes dynasties sont représentées, mais comme dans toutes les collections de monnaies chinoises qui se veulent générales, les dynasties Song (960-1279) et Qing (1644-1911, ici 1869), périodes de grande production monétaire, sont représentées par de très nombreux exemplaires. Il s'agit le plus souvent de monnaies courantes. La fin de la collection est consacrée aux amulettes, encore que certaines soient mêlées aux monnaies.

L'ensemble est présenté dans un superbe coffret en laque rouge, dite « de Pékin », finement travaillée, ornée de nombreux motifs, dont des chauves-souris, qui sont en Chine symbole du bonheur (figure 2). Ce coffret est fermé par un cadenas à la chinoise. Les onze plateaux entre lesquels sont réparties les monnaies et amulettes, sont eux-mêmes décorés à la chinoise, avec entourage garni de tissus chinois. Chaque monnaie et amulette y est insérée à l'intérieur d'une alvéole découpée à ses dimensions.

On ignore malheureusement dans quelles conditions fut constituée cette collection. Il peut s'agir d'un ensemble de monnaies achetées dans le commerce chinois, spécialement pour être offertes au pape. Il peut également s'agir de monnaies collectionnées par Fontanier et non cédées à la Bibliothèque impériale, en vue de ce don au Vatican. Il peut enfin s'agir, solution intermédiaire, d'un lot de monnaies collectionnées, mais complétées par un ultime achat de façon à offrir un ensemble assez exhaustif. On notera que cette collection n'est pas un ensemble de doublons provenant de la collection de Fontanier, car plusieurs monnaies et surtout plusieurs amulettes figurant dans la collection vaticane manquent dans celle de la BnF.

Henri Fontanier fit parvenir au pape cette collection de monnaies et amulettes chinoises, accompagnée d'un manuscrit daté du 25 août 1869. Ce dernier comprenait deux parties. La première était intitulée *Description des monnaies composant le tableau synoptique de numismatique chinoise depuis l'invention de la monnaie jusqu'à nos jours* : malheureusement, cette première partie manque désormais, à l'exception du tableau synoptique lui-même, assez fantaisiste, intitulé *Monnaies chinoises*, signé Fontanier et daté de 1868. La seconde, toujours conservée au médaillier, est celle des dessins de chacun des plateaux dans lesquels étaient rangées les monnaies et amulettes.

Deux « collections sœurs » ?

On ignore les raisons qui amenèrent Henri Fontanier à faire ce don à Pie IX. Était-ce en souvenir de son père, décédé à Civita Vecchia en 1857, encore ville des États pontificaux à cette date, mais annexée par le Piémont depuis 1860, Henri Fontanier marquant ainsi son soutien à la cause du pape en une période de crise aigüe relative à cette question des États pontificaux ? N'oublions pas que depuis 1867, c'étaient les troupes françaises de Civita Vecchia, envoyées par Napoléon III, qui protégeaient le pape et son territoire.

Ou s'agissait-il de remercier le pape pour sa politique en faveur des missions catholiques en Chine ? En effet, le pontificat de Pie IX (depuis 1846) avait donné une forte impulsion aux missions catholiques d'Afrique et d'Asie. En ce qui concerne cette dernière, ce furent principalement les missions du Tibet et de Chine qui furent encouragées.

Fontanier, par ailleurs, ne pouvait que constater, dans l'été 1869, la très vive tension existant à Tientsin, entre la population et les missions catholiques présentes dans la ville. Les Français, en partie à l'aide de fonds avancés par Napoléon III, avaient fait construire une église appelée Notre Dame des Victoires, en cours d'agrandissement en 1869. De plus, dans la mouvance de cette église, les Filles de la Charité (ou Sœurs de Saint Vincent de Paul) entretenaient un important orphelinat. Tout cela irritait les autorités locales chinoises et même une partie de la population. Sachant qu'il aurait besoin de l'appui du Vatican, ce don au pape était-il lié à cette situation tendue ? L'épisode, d'ailleurs, connaîtra une fin tragique. De fausses accusations portées contre l'orphelinat des Filles de la Charité seront à l'origine de l'émeute de Tientsin, en juin 1870, au cours de laquelle Fontanier et son adjoint, ainsi que dix religieuses des Filles de la Charité et des dizaines d'autres chrétiens seront massacrés, et l'église Notre Dame des Victoires incendiée.

Enfin, à la veille de ce drame, sur un plan plus général, la France, au nom de toutes les congrégations religieuses, françaises ou non, était en train de négocier avec la Chine en vue de préciser le statut des missionnaires occidentaux dans l'empire. On peut donc penser que ce don, très diplomatique, ne pouvait, dans cette situation, que renforcer la position d'Henri Fontanier à Tientsin, comme celle de la France au Vatican.

Ce contexte général, toutefois, n'explique totalement, ni la cession à la Bibliothèque impériale, ni le don au pape. Si Fontanier avait voulu prévenir des difficultés prévisibles avec les autorités chinoises, le don à ces dernières d'une collection de monnaies françaises, ou d'un tout autre présent, eut été plus approprié.

Notre hypothèse, en fait, est que Fontanier, par ces deux gestes, poursuivait un objectif autant numismatique que diplomatique. En effet, il s'était passionné pour la numismatique chinoise, la rédaction des catalogues comme la précision de ses dessins de monnaies en sont la preuve. Or il savait probablement, pour avoir fréquenté le Cabinet des monnaies et médailles à Paris, que, d'une part, la collection chinoise n'y était ni nombreuse, ni bien classée, et que d'autre part, le pouvoir impérial souhaitait la développer. Fr. Thierry écrit à ce propos : « À l'époque de Napoléon III, et dans le sillage des premières expéditions militaires en Extrême-Orient, un intérêt pour la numismatique chinoise se manifeste avec une volonté affirmée de constituer ou compléter les collections nationales »[3]. En cédant sa collection à la Bibliothèque impériale, Fontanier contribuait de façon remarquable à cette politique, c'est-à-dire à l'accroissement de cette collection nationale. Qui plus est, en l'accompagnant d'un *Catalogue des monnaies chinoises du Cabinet de France,* il contribuait également à son classement.

Or, on constate que le don au pape fut effectué dans les mêmes conditions. On était dans une période de grand intérêt du Vatican pour les missions de Chine. Par ailleurs, la collection chinoise de la Bibliothèque vaticane était, à l'époque, très réduite et non classée. Au fond, Fontanier rééditait à Rome ce qu'il avait fait à Paris :

3. Thierry 1997, p. 13.

Figure 3 - Le tableau synoptique de Fontanier.

mettre en place à la Vaticane une collection à peu près exhaustive, accompagnée de documents nécessaires à son classement, ici une *Description des monnaies composant le tableau synoptique de numismatique chinoise depuis l'invention de la monnaie jusqu'à nos jours,* accompagnée des dessins de chaque plateau du coffret. L'objectif proprement numismatique était patent.

Et de fait, ces deux collections Fontanier sont devenues, et sont encore de nos jours, le cœur des collections chinoises de la Bibliothèque nationale de France comme de la Bibliothèque vaticane. Cette hypothèse n'exclut nullement la dimension diplomatique des deux initiatives, mais le souci proprement numismatique de Fontanier joua probablement un rôle important. C'est, nous semble-t-il, ce qui fait de ces deux collections parisienne et vaticane, des « collections sœurs ».

Bibliographie

THIERRY 1997 : Fr. THIERRY, *Monnaies chinoises, I. L'Antiquité pré-impériale*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2019

Présidente : Mme Catherine Grandjean présidente de la SFN.

Membres présents : Mmes et MM. M. Amandry, S. Berger, M. Bompaire, Chr. Charlet, O. Charlet M. Chauveau, G. Gautier, E. Henry, Br. Jané, L. Jankowski, Fr. Joyaux, J.-P. Le Dantec, M. Meguelati, O. Michel, R. Prot, A. Ronde, L. Schmitt, S. de Turckheim-Pey, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invités : Mme A. Kazek Merck, M. K. A. Kazek.

Membres excusés : Mmes et MM. Fr. Boursier, Fr. Duyrat, J.-P. Garnier, P.-O. Hochard, A. Hostein, J. Jambu, Ph. Mathieu, S. Nieto-Pelletier, A. Suspène.

BSFN

Pas de procès-verbal à adopter ce mois-ci. M. René Wack, trésorier de la SFN, prend la parole pour expliquer les difficultés de routage rencontrées ces dernières semaines. Les *BSFN* d'octobre, de novembre et de décembre 2018 devraient parvenir dans les prochains jours.

Élections

Les deux candidatures présentées lors de la séance de janvier sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Olivier Bordeaux et Kévin Charrier sont élus chacun membre correspondant à l'unanimité.

Candidature

La candidature de M. Guillaume Blanchet, de Cheux (Calvados), parrainée par MM. Marc Bompaire et Guillaume Sarah, est ensuite présentée à l'assemblée.

Annonces

La présidente rappelle que les prochaines Journées numismatiques se tiendront à Nîmes, les vendredi 31 mai, samedi 1er et dimanche 2 juin 2019.

Suite à une décision du Conseil d'administration de la SFN, en date du 6 octobre dernier (cf. le compte rendu de la séance, *BSFN* 73-8), le nombre de communications lors des Journées numismatiques est désormais limité à **10**.

Les personnes désireuses de faire une communication doivent envoyer au secrétariat de la SFN un **titre** ainsi qu'un **court résumé** de leur projet de communication et ce, **avant l'Assemblée générale de la SFN, samedi 2 mars 2019, date butoir**.

La liste définitive des communications retenues pour les JN sera proclamée lors de la séance ordinaire d'avril 2019.

M. Laurent Schmitt demande la parole afin d'annoncer à l'assemblée la renaissance d'un séminaire consacré à la numismatique romaine, appelé désormais « Les Amis des Romaines » (ADR). Les réunions, prévues entre 9h30 et 12h, se tiendront au restaurant Le Bouillon (10 rue Saint-Marc, 75002 Paris). Le calendrier 2019 est fixé : 6 et 16 février, 17 et 30 mars, 13 avril, 18 mai et 15 juin. Davantage de renseignements sont disponibles directement auprès de M. Schmitt, à l'adresse postale et/ou électronique suivante : Les Amis des Romaines, 36 rue Vivienne, 75002 Paris (schmitt@cgb.fr).

M. Marc Bompaire annonce que MM. Ludovic Trommenschlager, Jean-Patrick Duchemin et Jean-Marc Doyen organisent une journée d'étude dédiée à l'archéonumismatique, à l'université de Lille, le 8 février prochain, sous le titre « La monnaie en contexte. Dater la monnaie / dater le contexte ».

M. Christian Charlet rappelle enfin que la date de la journée d'études en l'honneur de Jean Babelon avait été reportée au 9 février prochain, à l'École des Chartes.

Remise du prix Babut 2018

Mme Catherine Grandjean, présidente de la SFN, présente les lauréats du Prix Babut 2018. Il s'agit de récompenser cette année un travail collectif qui met l'accent sur une région et le fonds d'un musée particulièrement riche : Kévin Alexandre Kazek, Bruno Jané, Mylène Didiot, *L'Or de Metz. 2. Les ateliers monétaires messins du XIVe s. à l'époque contemporaine : une image du pouvoir*, Milan, 2018.

De gauche à droite, debout : MM. Bruno Jané, René Wack, Mme Catherine Grandjean et M. Kévin Alexandre Kazek.

Cet ouvrage est le deuxième paru d'un triptyque destiné à couvrir l'ensemble des monnaies d'or conservées au musée de La Cour d'Or-Metz Métropole.

La présidente présente l'ouvrage à l'assemblée, ainsi que les raisons qui ont poussé le conseil d'administration de la SFN à faire ce choix.

M. René Wack, trésorier de la SFN, remet ensuite le Prix Babut aux deux récipiendaires présents, MM. Kévin A. Kazek, conservateur du patrimoine, responsable des collections archéologiques, ethnologiques et numismatiques au musée de La Cour d'Or-Metz Métropole et Bruno Jané, consultant en numismatique.

MM. Kazek et Jané prennent tour à tour la parole, remercient la SFN pour ce prix et annoncent la publication prochaine du volume 3.

Périodiques

La présidente fait circuler les publications reçues récemment :
- *Cahiers numismatiques*, 218, décembre 2018 ;
- *Numismatisches NachrichtenBlatt*, 2018/12, 2019/1 et 2 ;
- *Svensk Numismatisk Tidskrift*, 8, décembre 2018.

Communications

MM. Mehdi Meguelati, Christian Charlet (avec Emmanuel Henry), Olivier Michel et François Joyaux prononcent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, déclare la séance close et donne rendez-vous à nos membres pour l'Assemblée générale ordinaire 2019, qui se tiendra dans la salle Walter Benjamin de l'INHA.

L'article de Christian Charlet (avec Emmanuel Henry) sera publié prochainement parmi les correspondances.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2019

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0520 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet